

APPEL A PROJETS Fondation ARC

AIDES INDIVIDUELLES JEUNES CHERCHEURS 2018

Post-doctorants en France

Site de soumission : <http://gap.recherche-cancer.net>

Contact : ai@fondation-arc.org

Session de printemps 2018

Date limite de saisie en ligne : **Mercredi 14 février 2018 avant midi**

Session d'automne 2018

Date limite de saisie en ligne : **Judi 13 septembre 2018 avant midi**

1. Contexte et objectifs

Chaque année, dans le cadre de sa politique de soutien à la recherche en cancérologie, la Fondation ARC soutient, des projets de recherche ambitieux et originaux dans le cadre de ses appels à projets « aides individuelles jeunes chercheurs ». Ces projets peuvent être issus de tout laboratoire de recherche publique et relever de tous les domaines et disciplines participant à la lutte contre le cancer, depuis la recherche fondamentale et translationnelle jusqu'à la recherche clinique incluant l'épidémiologie et les sciences humaines et sociales.

Les projets de chimie (synthèse, pharmacochimie, etc.) seront pris en considération à condition qu'ils soient fondés sur des concepts biologiques originaux et qu'ils conduisent à de nouveaux outils pharmacologiques et/ou à de nouveaux candidats médicaments.

Les projets impliquant des approches de mathématiques, de physique ou d'informatique devront avoir pour objectif la résolution de problèmes en cancérologie et cet objectif devra être clairement exposé et dûment documenté.

Le jeune chercheur et sa structure de recherche doivent se conformer au règlement éthique en vigueur.

Le présent appel à projets « Post-doctorants en France » a pour objectif de soutenir les jeunes chercheurs pour la réalisation de leur projet de recherche en cancérologie dans le cadre d'un post doctorat dans un laboratoire situé en France.

Les demandes peuvent concerner :

- des stages postdoctoraux directement à l'issue de la thèse pour une durée de 36 mois
- des stages postdoctoraux de retour ou d'arrivée en France pour des post-doctorants expérimentés ayant passé au moins 24 mois à l'étranger dans le cadre d'un précédent post-doctorat.

Les demandes de financements émanant de la même équipe feront l'objet d'un arbitrage particulier.

2. Soutiens proposés par la Fondation ARC

JEUNE POST-DOCTORANT : 1^{er} post-doctorat à l'issue de la soutenance de thèse

Critères de recevabilité

- Profil requis : candidats de formation scientifique ou médicale titulaires d'un doctorat d'université (PhD) à la date de début de financement par la Fondation ARC.
- Laboratoire d'accueil situé en France.
- Laboratoire d'origine situé en France ou à l'étranger.
- Mobilité : changement de lieu géographique obligatoire.
- Une évolution thématique est recommandée.
- Dépôt de candidature **au plus tard 12 mois après** la date de soutenance de thèse.
- Dépôt de candidature **au plus tard 12 mois après** la date d'arrivée dans le laboratoire d'accueil.
- Il est demandé au candidat d'avoir au moins une publication en 1^{er} auteur acceptée ou en révision.

Modalités de financement

- Durée maximum du financement : 36 mois, non renouvelable.
Pour les candidats justifiant d'un profil médical (médecine, pharmacie ou vétérinaire), la durée demandée peut être ramenée à 12 ou 24 mois.
- Contrat à durée déterminée (CDD à temps plein).
- Employeur : organisme en charge de la gestion du personnel du laboratoire d'accueil (CNRS, INSERM, Université, etc.), sous réserve de son acceptation notamment dans le cadre du cumul limité du nombre d'années en CDD.
- Prise d'effet pour la session de printemps 2018 : entre le 1^{er} octobre 2018 et le 1^{er} mars 2019
- Prise d'effet pour la session d'automne 2018 : entre le 1^{er} mars 2019 et le 1^{er} octobre 2019
- Montant du financement variable selon l'organisme employeur (montant moyen constaté : 151 051 €), versé à l'organisme employeur comprenant le salaire brut et les cotisations patronales pour la durée du financement selon la grille de l'organisme gestionnaire qui établit le contrat de travail (Salaire brut mensuel moyen constaté pour un candidat justifiant de moins de 2 ans d'expérience après la thèse : 2 707 €).

POST-DOCTORANT EXPERIMENTE : aide au retour ou à l'arrivée en France

Critères de recevabilité

- Profil requis : candidats de formation scientifique ou médicale titulaires d'un doctorat d'université (PhD).
- Laboratoire d'origine situé obligatoirement à l'étranger.
- Laboratoire d'accueil situé en France.
- Durée du précédent stage postdoctoral effectué dans le laboratoire d'origine à l'étranger : **au moins 24 mois** avant le début du financement par la Fondation ARC.
- Dépôt de candidature **au plus tard 6 ans après** la date de soutenance de thèse (session de printemps : soutenance après le 1^{er} février 2012 / session d'automne : soutenance après le 1^{er} septembre 2012).
- Dépôt de candidature **au plus tard 12 mois après** la date d'arrivée dans le laboratoire d'accueil. Une évolution thématique est recommandée.
- Il est demandé au candidat d'avoir au moins une publication de son précédent postdoctorat en 1^{er} auteur acceptée ou en révision.

Modalités de financement

- Durée maximum du financement : 24 mois, non renouvelable.
- Contrat à durée déterminée (CDD à temps plein).
- Employeur : organisme en charge de la gestion du personnel du laboratoire d'accueil (CNRS, INSERM, Université, etc.), sous réserve de son acceptation notamment dans le cadre du cumul limité du nombre d'années en CDD.
- Prise d'effet pour la session de printemps 2018 : entre le 1^{er} octobre 2018 et le 1^{er} mars 2019.
- Prise d'effet pour la session d'automne 2018 : entre le 1^{er} mars 2018 et le 1^{er} octobre 2019.
- Montant du financement variable selon l'organisme employeur : (montant moyen constaté : 119 598 €), versé à l'organisme employeur comprenant le salaire brut et les cotisations patronales pour la durée du

financement selon la grille de l'organisme gestionnaire qui établit le contrat de travail (Salaire brut mensuel moyen constaté pour un candidat justifiant de 2 ans d'expérience après la thèse : 3 215 €).

3. Sélection des projets

Procédure de sélection

Après vérification de leur éligibilité à l'appel à projets, les dossiers de candidature sont soumis à l'expertise par les commissions scientifiques compétentes. Tous les dossiers de candidature sont expertisés dans le respect de la charte de déontologie et de la procédure de prévention et de gestion des liens d'intérêts établis par la Fondation ARC.

Après expertise et classement, les dossiers sont revus par le Conseil Scientifique. La liste finale validée par le Conseil Scientifique est proposée au Conseil d'Administration de la Fondation ARC pour décision de financement.

Critères de sélection

La sélection des dossiers est fondée sur l'ensemble des critères suivants :

- Le respect des critères d'éligibilité.
- Le demandeur : formation et diplômes, publications, plan de carrière, motivation.
- Le laboratoire d'accueil : environnement scientifique, publications, notoriété, savoir-faire en cancérologie.
- Le projet scientifique : positionnement (qualité scientifique, pertinence en cancérologie, caractère innovant), contenu (qualité du plan de travail, maîtrise du sujet et des concepts, adéquation de la méthodologie choisie), cohérence (faisabilité technique, faisabilité dans les délais impartis, objectifs réalistes).

4. Conditions d'application

Mise en place du financement

- Les aides post-doctorales ne sont pas cumulables avec des financements d'autres organismes financeurs. Les candidats ayant formulé des demandes auprès de plusieurs organismes pour la même période ou une partie de cette période doivent, en cas d'obtention, faire connaître le plus rapidement possible leur choix à la Fondation ARC. Si le choix ne se porte pas sur la Fondation ARC, le financement est caduc et ne peut être reporté. Toute candidature ultérieure fera l'objet d'un dossier de candidature à constituer et à présenter de nouveau suivant le calendrier fixé par la Fondation ARC.
- L'organisme employeur est l'organisme en charge de la gestion du personnel du laboratoire d'accueil (CNRS, INSERM, Université, etc.), sous réserve de son acceptation notamment dans le cadre du cumul limité du nombre d'années en CDD.
- Le salaire brut et les cotisations patronales sont à la charge de la Fondation ARC par convention avec l'organisme employeur qui établit le contrat de travail.

Changement de situation administrative ou/et de thématique

Tout changement de situation administrative ou de thématique intervenant pendant la période de financement devra être notifié à la Fondation ARC dans les meilleurs délais par email à l'adresse : suivi-ai@fondation-arc.org (exemple : recrutement par un organisme, abandon du projet...).

Evaluation des projets financés

Au terme de la période de financement, un rapport d'activité sera demandé par la Fondation ARC. Les publications et communications issues du projet devront être jointes à ce rapport.

Règles de communication

Toute communication écrite (mémoire, poster, publication, ...) ou orale (séminaire, congrès, ...) concernant les résultats du projet de recherche financé devra **obligatoirement** mentionner la participation financière de la Fondation ARC.

Les publications issues des projets financés par la Fondation ARC devront citer le financement dans les remerciements : « This work has been supported by the Fondation ARC pour la recherche sur le cancer (grant n°) »

Le « résumé grand public » est essentiel pour que le grand public qui participe au financement des projets soit informé des avancées actuelles de la recherche en cancérologie. Il pourra être utilisé par la Fondation ARC dans des actions de communication visant les donateurs, les adhérents et le grand public en général.

5. Calendrier de l'appel à projets

	Session de Printemps 2018	Session d'Automne 2018
Ouverture de l'appel à projets	Mi-décembre 2017	Mi-Juillet 2018
Date limite de dépôt des dossiers	Mercredi 14 février 2018 à midi	Jeudi 13 septembre 2018 à midi
Réunion du Conseil d'Administration	15 mai 2018	12 décembre 2018
Affichage de la liste des projets retenus sur le site de la Fondation ARC Notification par e-mail au candidat et à son responsable scientifique (aux adresses e-mails indiquées dans le dossier de candidature).	Mi-mai 2018	Mi-décembre 2018
Mise en place des financements	4ème trimestre 2018	1er trimestre 2019

6. Modalités de soumission

Seul le dossier validé sur internet aura valeur de candidature (aucune impression papier du dossier ne sera demandée par courrier).

Le dossier doit être rempli en ligne sur la page internet:

<http://gap.recherche-cancer.net>

La composition du dossier est disponible en annexe de ce document.

Le dossier peut être présenté en anglais ou en français. Seule la « fiche résumé grand public » doit impérativement être en français.

Le candidat peut modifier son dossier de candidature autant de fois qu'il le souhaite jusqu'à la date de clôture de la session. **Le dossier de candidature ne sera pas expertisé tant qu'il n'est pas validé par le candidat.**

A la validation du dossier en ligne, un accusé de réception sera adressé au candidat par e-mail.

Attention, une fois validé, le dossier ne peut plus être modifié.

Les mises à jour intervenant après la date de clôture peuvent être téléchargées sous forme d'ANNEXE¹ au dossier jusqu'à la date du Conseil d'Administration.

- L'évolution des publications (publications acceptées ou en révision favorable). Joindre la lettre de l'éditeur et l'accusé de réception.
- Un changement de situation administrative.

Pour toute information complémentaire :

ai@fondation-arc.org

¹ Il vous suffit d'aller dans votre espace puis « mes candidatures » et de cliquer sur le (+) jaune afin d'ajouter une ou plusieurs annexes. Les pièces jointes doivent être au format PDF et de taille inférieure à 3Mo.

ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DU DOSSIER DE CANDIDATURE

A saisir sur internet <http://gap.recherche-cancer.net>

Le dossier peut être présenté en anglais (Seule la « fiche résumé grand public » doit impérativement être en français).

NB : Le nombre de caractères indiqués ci-dessous est un nombre maximum, espaces non compris

Résumé dossier

- Titre du projet en français*
- Titre du projet en anglais*
- Résumé du projet de recherche faisant l'objet la demande à la Fondation ARC (contexte et hypothèse, méthodologie, descriptif, résultats attendus, etc.)* (1 200 caractères)
- Résumé du projet de recherche en cours (si différent du projet de recherche faisant l'objet de la demande à la Fondation ARC) (1 200 caractères)
- Mots clés [liste à saisir dans la page identification scientifique]

Porteur du projet

- Coordonnées du porteur de projet*
- Formation*
- Objectifs de carrière envisagés par le candidat (3 000 caractères)
- Curriculum vitae complet* (5 000 caractères)
- Liste des publications du candidat* (1 600 caractères). En chronologie inverse ; au format Medline⁽ⁱ⁾ ; nom du candidat souligné ; titre développé.
NB : Pour les publications en révision ou sous presse, joindre la copie de la lettre de l'éditeur et l'abstract correspondant.
Justifier d'au moins une publication en 1^{er} auteur acceptée ou en révision.
- Téléchargement de 5 publications (chaque fichier doit être au format pdf d'une taille inférieure à 5 Mo).
- Lettre de motivation du candidat exposant les raisons du choix du laboratoire d'accueil, le plan de carrière envisagé et l'intégration de l'expérience par la suite * (3 000 caractères)

Identification scientifique

- Classifications CSO⁽ⁱⁱ⁾ (Common Scientific Outline) associées au projet de recherche*
- Thématiques et disciplines associées/associables au projet de recherche*
- Mots-clés*
- Localisations cancéreuses associées/associables au projet de recherche*

Description du projet scientifique

- Description des travaux envisagés (hypothèses, méthodologie, résultats attendus, bibliographie), en mettant en évidence le contexte scientifique, les enjeux, la pertinence en cancérologie, l'aspect innovant et la faisabilité du projet, en se limitant strictement à la durée du financement demandé* (10 000 caractères).
- *Si ce texte nécessite des illustrations veuillez les agréger en un seul fichier image et les télécharger comme indiqué. (Fichier au format jpeg, gif ou png d'une taille inférieure à 3Mo).*
- Échéancier précisant par semestre les étapes clés et les résultats attendus* (5 000 caractères)

Laboratoire

Laboratoire d'accueil (pour la réalisation du projet)

- Coordonnées*
- Responsable de l'encadrement du candidat dans le laboratoire*
- Directeur du laboratoire*
- Responsable de l'équipe (si différent du directeur du laboratoire)
- Liste des publications majeures de l'équipe du laboratoire d'accueil au cours des 5 dernières années* (10 000 caractères). En chronologie inverse ; au format Medline⁽ⁱ⁾ ; nom du candidat souligné ; titre développé
- Organigramme succinct (sous forme de liste) du laboratoire permettant de situer l'environnement scientifique du candidat ; préciser noms et qualités (enseignants-chercheurs, etc.)* (5 000 caractères)

- Liste des autres candidatures déposées par l'équipe ou le laboratoire auprès de la Fondation (*nom, prénom, type d'aide demandée et intitulé du projet de recherche, en distinguant ceux qui rejoignent l'équipe et ceux qui la quittent*) (5 000 caractères)

Laboratoire d'origine (précédent laboratoire avant de débiter le projet)

- Coordonnées*
- Responsable de l'encadrement du candidat dans le laboratoire*
- Directeur du laboratoire*
- Responsable de l'équipe (si différent du directeur du laboratoire)
- Liste des publications majeures de l'équipe du laboratoire d'accueil au cours des 5 dernières années* (10 000 caractères). En chronologie inverse ; au format Medline⁽ⁱ⁾ ; nom du candidat souligné ; titre développé

Financement

- Durée de financement demandée*
- Date souhaitée de prise d'effet* (voir conditions générales selon le type d'aide demandé)
- Coordonnées de l'organisme gestionnaire des fonds*
- Cette demande est-elle présentée également à d'autres organismes ?*
- Ressources financières avant la période de prise en charge demandée à la Fondation ARC (financements perçus par le candidat au cours des 3 dernières années)*

Pièces jointes (*les fichiers doivent être au format pdf d'une taille inférieure à 3 Mo*)

- Lettre d'acceptation motivée du directeur du laboratoire d'accueil signée par le directeur du laboratoire d'accueil*
- Lettre de recommandation du responsable direct du candidat dans le laboratoire d'accueil signée par le responsable direct du candidat dans le laboratoire d'accueil*
- Lettre de recommandation du directeur et/ou responsable d'encadrement du laboratoire d'origine signée par le directeur et/ou responsable d'encadrement *

Rapport d'activité (si le porteur a déjà bénéficié d'un financement de la Fondation ARC)

- Type de financement* : montant, date et durée
- Titre du projet en français * (500 caractères)
- Objectifs du projet* (1 300 caractères)
- Réalisation de ces objectifs* (3 000 caractères)
- Liste des publications* (2 000 caractères)
Téléchargement de 5 publications (chaque fichier doit être au format pdf d'une taille inférieure à 5Mo). Pour les publications sous presse, joindre obligatoirement la copie de la lettre de l'éditeur.
- Autres communications liées au projet financé* (500 caractères)
- Commentaires (500 caractères)

Fiche résumé grand public (page à remplir obligatoirement en français)

- Titre de projet publiable sur tout support de communication* (500 caractères)
- Contexte de la recherche* (2 000 caractères)
- Résumé de la recherche* (1 200 caractères)
- Enjeux en matière de cancérologie et de santé publique* (500 caractères)

Validation du dossier

Validation finale du dossier. **Attention : La candidature ne sera pas enregistrée tant que le dossier n'est pas validé par le candidat.**

Le candidat peut modifier son dossier de candidature jusqu'à la date de clôture de la session. Attention, une fois validé, le dossier ne peut plus être modifié. Toute mise à jour intervenant après la date de clôture peut être téléchargée jusqu'à la date du Conseil d'Administration (publications acceptées ou en révision favorable, changement de situation administrative etc.)

*saisie obligatoire

ⁱ Il s'agit du format le plus couramment utilisé lors des consultations de la base de données Medline. Pour Pubmed il s'agit du format «summary» (tous les auteurs, titre, journal, année, volume, pages).

ⁱⁱ Pour plus d'informations sur la classification CSO voir <https://www.icrpartnership.org/CSO.cfm>